



Acte D'ENGAGEMENT

A.E.

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Fourniture de denrées pour la cantine scolaire

OBJET : La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison pour l'année 2016 de denrées pour le restaurant scolaire de la commune de Loctudy.

Marché de fournitures fractionné à bons de commandes passé en application de l'article 77 du code des marchés publics

Marché conclu pour l'année 2016

Le marché se terminera le 31 décembre 2016. Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à cette date.

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné , (nous soussignés),
agissant

Adresse du siège social :



- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) et des documents qui y sont mentionnés
- après nous avoir retourné la liste des produits jointe au dossier de consultation signée et annotée des prix proposés
- après nous avoir présenté les services proposés par le candidat

m'engage (nous engageons) sans réserve,

Pour le lot ou les lots suivants :

conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, l'offre ainsi présentée ne me (nous) liant que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de **90 jours (quatre vingt dix jours)** à compter de la date limite de remise des offres, fixée au **17 décembre 2015 à 12 heures**.

ARTICLE 2 - PRIX

Les prix des produits proposés au présent marché par le candidat et à annoter sur la liste jointe au présent dossier de consultation sont fermes et définitifs pour l'année 2016, livraison comprise (sauf lot fruits et légumes et lot poisson).

ARTICLE 3- CONDITIONS ET LIEUX DE LIVRAISON

Les commandes seront validées par l'émission d'un bon de commande pour des produits choisis sur la liste jointe au présent dossier de consultation. Des produits pourront exceptionnellement être commandés hors de cette liste.

Les produits seront livrés à l'adresse suivante :

Au restaurant scolaire :

GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY
Rue Jules Ferry
29750 LOCTUDY
Téléphone : 02 98 87 99 91

ARTICLE 4 – PAIEMENT

La commune de Loctudy se libérera des sommes dues par elle, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

- au nom de :

- à l'établissement financier suivant :

- sous le n° :

<u>Code établissement</u>	<u>Code guichet</u>	<u>Numéro de compte</u>	<u>Clé RIB</u>

Ou joindre un RIB

Le délai global de paiement des factures est fixé à 30 jours.

Le défaut de paiement dans le délai susvisé fait courir de plein droit et sans autres formalités des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires sont exigibles, augmenté de deux points.

ARTICLE 5 – DISPOSITIONS FISCALES

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (nos) torts exclusifs, que la (les) société (s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe (tombent) pas sous le coup de l'interdiction découlant des clauses énoncées dans les articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics.

SIGNATURES

A,
Le candidat

, le

A Loctudy, le
Le Maire, Christine ZAMUNER